MOBILISATION

mars '73 revue politique militante

VOL 2 no 3 .25

4e CONGRÈS DU PQ

un programme pour le développement d'une BOURGEOISIE NATIONALE

page 14



les fonds de pension

En système capitaliste, la sécurité financière constitue un problème constant pour les travailleurs; ce problème est d'autant plus aigu quand vient l'âge de la retraire. A 65 ans, en effet les capitalistes les considèrent trop vieux pour être rentables: ils ne peuvent plus produire au même rythme qu'auparavant. On les renvoie donc, étant donné qu'on sait qu'on pourra facilement les remplacer par une réserve de plus jeunes qui ne demandent rien de plus que de quitter leur situation de chômeurs. Ceux-ci, plus productifs, donneront au capitaliste une somme plus élevée de profits. Il est évidemment normal qu'après 35 ou 40 ans de service, les travailleurs aspirent à une certaine période de repos, sachant surtout que de telles périodes ne sont pas particulièrement fréquentes dans un régime où le seul but du travail est de produire des profits pour les propriétaires des moyens de production, donc d'utiliser la force de travail à son maximum, jusqu'à ce qu'elle soit complètement usée. *(Suite page 1).*

SOMMAIRE

MOBILISATION

La publication de la revue MOBILISATION est assumée conjointement par des militants venant de cinq groupes:

LE CAP ST-JACQUES,
LE CAP MAISONNEUVE,
LE CAP COTE-DES-NEIGES,
LE CAP POINTE ST-CHARLES,
ET L'AGENCE DE PRESSE LIBRE DU QUEBEC (APLQ).

Pour que le travail d'organisation politique dans la classe ouvrière puisse se développer, il est impératif de dépasser le stade actuel d'isolement entre groupes politiques et de commencer à établir des mécanismes d'échanges entre groupes et noyaux de militants. Un premier pas dans cette direction peut être pris par la publication conjointe d'une revue militante à travers laquelle seraient diffusés des bilans de pratiques, des analyses, des textes de formation et seraient amorcés des débats et discussions entre groupes politiques.

MOBILISATION est donc conçu comme un moyen d'échange et de formation, dont le but est de contribuer à clarifier l'orientation politique et idéologique des groupes de militants actifs dans la classe ouvrière.

MOBILISATION est disponible au Comité d'Action Politique St-Jacques, 370 A, Duluth est, Montréal; téléphone: 843-4347.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Une des tâches les plus importantes des groupes militants actuels est de définir une ligne politique claire et juste quand à la question nationale au Québec. Ce travail déjà commencé depuis plusieurs années continue et progresse, stimulé par le développement de la lutte des classes au Québec et par la pénétration accrue du Marxisme-léninisme parmi les militants des groupes politiques avancés.

Un de nos objectifs à la Revue MOBILISATION est de contribuer par nos analyses au débat sur la question nationale et d'aider à la définition d'une ligne politique juste basée sur les intérêts de la classe ouvrière.

Dans ce numéro nous amorçons le débat de façon modeste, par une analyse du 4ème congrès du Parti Québécois, congrès qui eut lieu à la fin du mois de février. Ce congrès a clairement révélé la nature bourgeoise et petite-bourgeoise de la direction du PQ et de son programme. Les objectifs du PQ ont paru on ne peut plus clairement - développer une bourgeoisie nationale au Québec en s'appuyant sur un état juridiquement indépendant. Mais pour atteindre ce but le PQ se doit de mobiliser l'appui ELECTORAL des masses travailleuses, ce qui explique les références "sociales" dans son programme et son flirtage continu avec la bureaucratie syndicale. Ces derniers révèlent ainsi leur vrai rôle: celui d'agents de la moyenne et petite-bourgeoisie nationaliste (aspirant à devenir la bourgeoisie nationale) dans le mouvement ouvrier.

Si ceci apparaît clairement aux militants révolutionnaires et aux ouvriers avancés, l'on ne peut dire que c'en est le cas pour une grande partie des masses laborieuses. En effet, nombreux sont les travailleurs qui continuent à voir dans le PQ "un parti pas comme les autres défendant les intérêts des Québécois". Il est donc important de développer une critique claire du PQ et d'entreprendre une propagande et agitation, d'impulser les luttes et la conscience ouvrière, pour démontrer clairement aux travailleurs le caractère bourgeois de la direction et du Programme du PQ. Il nous faut aussi continuer à lutter pour l'édification du parti prolétarien qui seul pourrait arracher des mains du PQ la direction de la lutte nationale et la transformer en lutte anti-impérialiste et anticapitaliste ayant comme but la révolution prolétarienne et la construction du socialisme.

Comme nous l'avons indiqué, ceci n'est qu'une amorce du débat sur le problème complexe qu'est la question nationale au Québec. Nous comptons développer et approfondir tant l'analyse de la question nationale que de la tactique a adopter face au PQ dans les numéros futurs de MOBILISATION.

D'autre part, nous avons inclus dans ce 3ème numéro de la revue, un texte sur les fonds de pension et caisses de retraite des travailleurs. La question du contrôle de ces fonds est une des revendications constantes des syndicats depuis plusieurs années. Ce texte s'efforce d'éclaircir les implications de telles revendications.

Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure de présenter le deuxième article qui était prévu sur le Chili. Nous incluons plutôt une traduction d'un texte de Prensa Latina sur Panama; à la suite de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies à Panama, du 15 au 21 mars, cet article permet de comprendre l'importance de la lutte menée contre la présence américaine dans la zone de Canal.

Nous rappelons aux lecteurs militants que nous sommes vivement intéressés aux critiques et suggestions qu'ils pourraient nous faire et que nous les encourageons à nous contacter dans ce but.

LES FONDS DE PENSION

(SUITE DE LA PAGE COUVERTURE)

Dans le but de s'assurer une retraite aussi décente que possible, les travailleurs négocient donc un régime de pension avec leurs employeurs, régime qui les assure de toucher un certain montant d'argent tous les mois. Ce montant vient s'ajouter aux prestations qui leur sont versées par l'Etat, prestations qui suffisent tout juste à subvenir aux besoins essentiels à leur subsistance ($85. par mois maximum. La nécessité de négocier un régime supplémentaire de rentes est donc en partie due au fait que l'Etat capitaliste n'est pas particulièrement intéressé au sort des travailleurs, si ce n'est à leur assurer un strict minimum qui leur donne l'illusion qu'en fin de compte il y en a des pires, et que dans le fond on n'a pas à se plaindre. En cela, le Régime de Rentes du Québec ne diffère pas des autres politiques de bien-être social mises sur pied par l'Etat, que ce soit l'assurance-chômage, l'assurance-maladie ou autres.

Sachant cela, les compagnies capitalistes qui offrent des bons bénéfices marginaux, peuvent revêtir l'aspect de compagnies civilisées et responsables qui, tout en faisant des profits, se soucient vraiment du sort de leurs employés; pour appuyer cette réputation, les propriétaires et administrateurs énumèrent habituellement la série d'avantages conférés aux travailleurs par le fonds de pension: clauses d'invalidité temporaire ou permanente, ajustement des prestations à l'indice du coût de la vie, possibilités de pré-retraite, prestations payées à la veuve en cas de décès, etc...

Comme ces questions sont vitales pour les ouvriers, la propagande capitaliste a tout intérêt à dorer la pilule; ainsi, elle est reçue favorablement, et sert à renforcer la domination de la classe bourgeoise sur celle des travailleurs. En ce sens, il nous paraît important que les militants dont le but est le renversement de cette domination puissent mieux comprendre l'importance réelle des fonds de pension pour la classe capitaliste. En effet, ceux qui sont implantés à l'intérieur des lieux de travail où les travailleurs contribuent à un régime supp émentaire de rentes ne peuvent faire fi de cet élément dans leur stratégie d'intervention.

Bréve description des fonds de pension

En 1970, environ 39% des "salariés" canadiens (et 35% au Québec), participaient à un régime supplémentaire de rentes.(1) Par régime supplémentaire de rentes, on entend un ou des fonds de pension auxquels participent les employés (travailleurs et autres salariés) d'une entreprise capitaliste privée ou de l'Etat; cette participation vient s'ajouter à la participation au Régime de Rentes du Québec (R.R.Q.), qui lui est un régime public ou étatique auquel tous les citoyens travaillant au Québec sont tenus de participer, sans exceptions.

Très rapidement, on peut décrire un fond de pension comme étant la mise de côté commune par les travailleurs d'une partie de leur salaire au moment où leur force de travail est au service d'un employeur, salaire qui leur sera versé en tout ou en partie au cours de leur retraite, c'est-à-dire à partir du moment ou ils cesseront de vendre leur force de travail. Pour les travailleurs, les contributions qu'ils versent (ou que les patrons versent pour eux) à leur fonds de pension (de même que les prestations qu'ils en reçoivent) constituent donc une partie de la valeur de leur force de travail. (2)

Ces contributions sont pour la plupart confiées par la compagnie à une société de fiducie (trust) ou, dans une moindre mesure, à une compagnie d'assurance-vie. Ces administrateurs ont pour principale tâche de faire fructifier l'argent dont ils ont ainsi la garde et d'émettre les chèques aux retraités.

L'importance des fonds de pension pour les patrons des compagnies

Pour les patrons des compagnies, les fonds de pension représentent d'une part, une partie des coûts de production, et d'autre part, un instrument qui rend l'exploitation des travailleurs plus efficace.

Ainsi, l'investissement que fait le capitaliste au chapitre du fonds de pension constitue un coût d'exploitation des travailleurs, au même titre que les salaires. Ajoutons à ces deux dépenses celles qu'exige l'Etat (R.R.Q., assurance-chômage, assurance-maladie, Commission des accidents de travail), et nous obtenons le volume total de la "masse salariale"; envisagée du point de vue du capitaliste, sa contribution au fonds de pension constitue donc un coût de production, au même titre que le reste.

Il existe des variations importantes d'une entreprise à l'autre en ce qui concerne la contribution de l'employeur au fonds de pension. Dans certains cas il peut être le seul à contribuer au fonds de pension, alors qu'ailleurs il peut ne pas contribuer du tout; dans ce dernier cas il s'agit de fonds de pension investis rentablement, où la part du patron ne constitue qu'un supplément occasionnel, en cas d'insuffisance de fonds. En moyenne, les patrons versaient 62.4% du total des contributions aux fonds de pension canadiens en 1970;

---

1. *Entre 1960 et 1970, le nombre des participants a augmenté de 50% et le nombre des régimes a plus que doublé.*

2. *Dans le cas des salariés non-travailleurs, leur participation à un fonds de pension ne peut être considérée ainsi, étant donné que s'il leur arrive de vendre leur force de travail, celle-ci est habituellement rémunérée à un prix plus élevé que sa valeur. C'est le cas de la plupart des cadres ou hauts fonctionnaires qui reçoivent un salaire supérieur à la moyenne sociale, et pour qui un fonds de pension est une reconnaissance de bons et loyaux services de la part de la compagnie ou de l'Etat.*

il s'agissait là d'une augmentation relative de 3.5.% depuis 1960 (3) On remarque aussi avec le temps une augmentation du nombre de régimes à contribution patronale unique(4), et cette tendance est probablement appelée à se développer davantage, si l'on considère qu'aux Etats-Unis 90% des fonds de pension sont actuellement non-contributifs.

Une telle comparaison entre les contributions patronales au Canada et aux Etat-Unis constitue probablement un indice valable de la capacité et de la volonté des capitalistes des pays dominants de "gâter" un peu "leurs" travailleurs afin d'acheter leur complicité pour l'exploitation des travailleurs des pays dominés. En elles-mêmes toutefois, les contributions plus élevées des capitalistes aux fonds de pension ne signifient pas nécessairement une amélioration des conditions matérielles de travail pour les travailleurs. Dans certaines entreprises par exemple, la hausse des contributions patronales peut se traduire par le maintien du salaire à un niveau stagnant: pour le capitaliste, c'est du pareil au même, et l'argent qu'il verse au fonds de pension est le même que celui qu'il verse (ou ne verse pas) en salaires. De son point de vue, l'essentiel est de minimiser l'ensemble des coûts de production, y compris le salaire et le fonds de pension, afin de maximiser la plus-value (profits); peu lui importe alors l'importance respective de ces coûts les uns par rapport aux autres, pourvu que l'ensemble demeure aussi bas que possible.

Toutefois un examen plus approfondi des diverses caractéristiques des fonds de pension nous indique tout de même qu'il est moins pénible au capitaliste de verser de l'argent au fonds de pension que d'en verser directement en salaires. Le fait que trois fois plus d'entreprises entretiennent actuellement des fonds de pension qu'en 1960 en constitue une preuve. Essayons de voir pourquoi:

1. LA RENTABILITE DES PLACEMENTS DU FONDS DE PENSION PEUT DIRECTEMENT AFFECTER LES PROFITS DE L'ENTREPRISE.

Dans un grand nombre de plans, quand les revenus des fonds (cotisations plus produit du rendement des placements) ne suffisent pas à payer les prestations prévues, c'est la partie patronale qui comble le déficit. Ainsi, quand les actifs du fonds sont mal investis et rapportent peu, c'est le patron qui écope.

Par contre, si les actifs sont bien placés et qu'il en résulte un surplus par rapport aux dépenses prévues, la loi ne permet pas au patron d'en profiter directement en utilisant ce surplus à ces propres fins; il pourra toutefois, aux prochaines négociations collectives, "offrir" des augmentations de prestations sans avoir à en supporter réellement les frais. Du même coup, il pourra diminuer les pressions syndicales du côté des augmentations de salaire.

2. LES COTISATIONS AU FONDS DE PENSION PEUVENT RENFLOUER LE CAPITAL DU PATRON.

L'un des objectifs de la législation de 1966 (R.R.Q.) visait à empêcher les patrons d'utiliser l'argent de leur propre fonds de pension pour faire fonctionner directement leurs entreprises. Ainsi, en cas de faillite, le fonds de pension demeure intact.

---

3. De 25.7% du total en 1960 à 38.4% en 1970.

4. Il faut toutefois noter qu'un nombre important de ces nouveaux régimes non-contributifs ne s'adressent qu'aux cadres des entreprises.

Cependant, cette pratique continue toujours, quoique à un degré moindre. Comme les salaires sont payés (et les cotisations retenues) toutes les semaines ou chaque quinzaine, et comme la législation exige que les versements au fonds soient faits mensuellement, le capitaliste dispose toujours d'un certain montant à utiliser au fonds de roulement de sa compagnie. Dans les entreprises qui emploient de milliers de travailleurs, ce montant peut s'avérer assez significatif pour réduire en conséquence les coûts d'enprunts qu'autrement ils auraient dû contracter.

3. LES FONDS DE PENSIONS PEUVENT RAFFERMIR LES LIENS ENTRE CAPITALISTES DE DIVERSES BRANCHES DE L'ECONOMIE.

D'abord, les honoraires versés au trust qui administre le fonds sont évidemment très appréciés par lui et les autres intitutions financières avec lesquelles il est en relation. De plus, les investissements dans les titres des entreprises qui sont fournisseurs ou clients de la compagnie incitent probablement aussi à certains services réciproques.

4. LE FONDS DE PENSION PEUT SERVIR INDIRECTEMENT AU FINANCEMENT DE LA COMPAGNIE.

En effet, rien n'empêche un trust ou une compagnie d'assurance qui administre les fonds de pensions de plusieurs entreprises d'investir une partie du fonds de la compagnie A dans la compagnie B et vice-versa...

5. UN BON REGIME DE RETRAITE EST SOUVENT UN ELEMENT IMPORTANT POUR ATTIRER ET MAINTENIR UNE MAIN-D'OEUVRE STABLE ET SPECIALISEE A LA COMPAGNIE.

6. UN FONDS DE PENSION PERMET A LA COMPAGNIE DE SE DEBARRASSER DES TRAVAILLEURS AGES ET MOINS PRODUCTIFS TOUT EN GARDANT SES MAINS PROPRES.

De plus, l'invocation des clauses de pré-retraite permet aux compagnies de planifier des réductions de main-d'oeuvre au fur et à mesure des exigences de l'automatisation.

7. SOUVENT, DES CLAUSES Y SONT INCLUSES QUI FACILITENT LE MAINTIEN PAR LA COMPAGNIE DE SA PROPRE "RESERVE DE CHOMEURS".

Par exemple, Alcan permet aux travailleurs mis à pieds de maintenir leur fonds de pension en vigueur pour une période de deux ans. Ceci incite évidemment les travailleurs à privilégier un réengagement à la compagnie même plutôt qu'à prendre d'autres emplois.

8. LES FONDS DE PENSION SUSCITENT UN CLIMAT DE PATERNALISME.

L'impression que donne la compagnie de s'occuper du sort des travailleurs et de leur famille tend à réduire la solidarité et la combattivité des travailleurs.

9. UN FONDS DE PENSION EST UN ELEMENT QUI FAVORISE LA RESOLUTION "HARMONIEUSE" DES NEGOCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES.

En premier lieu, il y a le fait qu'un fonds de pension ajoute plusieurs points de négociation (cotisations, prestations, pré-retraite, éligibilité, etc...). Et plus il y a de points à négocier, moins il y a de possibilités d'impasse aux négociations; car la partie patronale a toujours la possibilité de trouver des points sur lesquels elle peut faire des concessions, ceux-ci compensant pour les points sur lesquels elle refuse de bouger.

Deuxièmement, les règles de comptabilité font que la valeur des augmentations monétaires des prestations sont perçues très différemment par la partie patronale et par la partie syndicale. Un accord sur des augmentations de prestations voudra dire que les

cotisations versées dans la passé ne seront plus suffisantes pour payer ces nouvelles prestations; et c'est à la compagnie que revient la responsabilité de combler ce déficit, Cependant, celle-ci peut étaler une telle dette sur une période de quinze ou vingt ans. Ainsi, par exemple, les syndicalistes peuvent déclarer qu'ils ont gagné une concession immédiate d'un million de dollars pour le fonds de pension; pour la compagnie toutefois, ceci ne représente qu'un versement (et une réduction de profits) de quelques $75,000. Pour l'année en cours (et pour chacune des quinze années suivantes). Conc, les règles de comptabilité permettent aux syndicalistes de proclamer de grandes victoires concernant les négociations sur le fonds de pension, tandis que ces concessions représentent des coûts mineurs pour la compagnie; ce qui fait que les deux côtés peuvent simultanément sauver la face et crier victoire.

10. LES NEGOCIATIONS SUR LES CONDITIONS DU FONDS DE PENSION CONSTITUENT UN INSTRUMENT DE MANIPULATION ET DE MYSTIFICATION DES TRAVAILLEURS.

En système capitaliste, l'argent placé accumule normalement des intérêts, intérêts qui , soit dit en passant, sont une partie de la plus-value, donc un produit de l'exploitation des travailleurs. La conséquence de ceci est que, sans calculs actuariels, on peut difficilement comparer la valeur d'un montant donné avec ce qu'il sera dans l'avenir, compte tenu des intérêts qui viendront s'y ajouter. Ainsi il s'agit seulement de placer $0.26 à 6% pour recueillir $1.00 dans vingt ans. En ce sens, si une compagnie affirme que c'est l'augmentation de ses propres contributions qui dans vingt ans permettront au fonds de pension de verser $100.00 de plus à chaque travailleur retraité (ce qui parait bien), il faut bien comprendre que chacun de ces versements ne lui coûte pas plus que $26.00.

Les avantages pour la classe capitaliste

A première vue, on pourrait croire que les fonds de pension constituent pour la classe capitaliste un lourd fardeau financier. N'avons-nous pas dit en effet que les contributions des patrons étaient à toutes fins pratiques un "coût de production" qui, quoiqu'intégré au capital variable total, n'en peut pas moins représenter des déboursés supplémentaires? De plus, on pourrait se demander comment le fait d'avoir déboursé plus de $4.5 milliards en contributions depuis 10 ans peut leur être avantageux.

EN FAIT, ON PEUT CONSIDERER QUE LES FONDS DE PENSION SE PRESENTENT POUR LA CLASSE CAPITALISTE SOUS 2 ASPECTS COMPLEMENTAIRES:

1. Considérées à long terme les contributions des employeurs et les prestations payées constituent une partie du capital variable investi par les capitalistes pour payer la force de travail. Théoriquement, en effet, tous les actifs accumulés à l'intérieur des fonds de pension sont destinés à être dépensés sous forme de prestations aux retraités. Pour prendre un exemple, si chacun des participants à tous les fonds de pension en fiducie avait pris sa retraite en 1970, ils auraient reçu (si des actifs on déduit les dépenses) en moyenne une somme d'environ $5,600., soit environ le prix annuel moyen de la force de travail au Canada.(5) L'ensemble des fonds de pension agissent donc comme s'ils devaient actuellement payer d'un coup à tous leurs participants, l'équivalent d'un an en prestations.

Toutefois, on peut assez facilement supposer qu'une telle éventualité est peu probable; car en pratique, un faible pourcentage de participants prend chaque année sa retraite; ainsi, la proportion totale de retraités doit se situer aux alentours de 10% de la force de travail en activité; ceci coincide avec le fait que le total des cotisations représente pour chaque années, environ 10% de l'actif total, et environ 10% de la valeur de la force de travail de chacun des participants aux fonds de pension ($595. en 1970). C'est pourquoi les fonds de pension disposent de plusieurs milliards à placer, placements dont les revenus servent à payer leurs dépenses. Comme les dépenses sont couvertes par les revenus de placement ils n'ont donc pas à gruger sur leurs actifs pour les payer; ceux-ci ne diminuent donc pas.

2. Mais non seulement les actifs totaux ne diminuent-ils pas, mais ils augmentent constamment de 11% à 13% d'une année à l'autre. Cette croissance constante des actifs des fonds de pensions est uniquement due aux cotisations des patrons et des travailleurs, cotisations qui augmentent d'une année à l'autre à cause du nombre de plus en plus grand de travailleurs couverts par un fonds de pension (augmentation de 50% depuis 1960) et de l'augmentation des prestations devant être versées à chacun de ces participants.

Cette augmentation croissante des contributions provoque donc une accumulation croissante d'argent à l'intérieur des fonds de pensions, accumulation qui en 1970 totalisait plus de $15 miliiards. Et c'est ici qu'à court et à moyen terme, cela devient intéressant pour la classe capitaliste, pour qui ce serait un crime que de laisser dormir de si beaux milliards.

Tout capital doit en effet être investi en vue de produire des profits. Pourquoi alors la fraction de celui-ci qui se retrouve à l'intérieur des fonds de pensions ne serait-il pas lui aussi indirectement générateur de plus-value? La classe capitaliste s'approprie donc cet argent et l'investit dans ses entreprises afin que celles-ci produisent des profits croissants. Comme toutes les épargnes des travailleurs, celles qui sont accumulées dans les caisses de retraites se retournent contre eux au profit des intérêts de la classe bourgeoise. Voyons comment.

UTILISATION DES ACTIFS PAR LA CLASSE CAPITALISTE.

Les actifs des fonds de pensions sont placés en obligations, prêts à court terme, hypothèques, immeubles et actions des des sociétés; ces placements produisent des revenus qui servent à payer les prestations de retraite; à première vue donc, ils servent aux travailleurs.

Néanmoins, on sait que ces revenus sont constitués d'intérêts (et de dividendes), et que ceux-ci ne sont en somme qu'une partie de la plus-value que le capitaliste industriel a réalisée avec le prêt

---

5. Sachant que depuis 10 ans, les dépenses totales des fonds de pension (paiements de prestations, honoraires) ont été totalement couvertes par les revenus produits par leurs placements, on peut dire que leurs actifs sont uniquement constitués par l'accumulation des contributions des employés et des employeurs, donc de la valeur de la force de travail (soit 61% directement payée par l'employeur et 39% épargnée par les travailleurs). Ainsi, de 1961 à 970, les actifs ont augmenté de $6,489 millions (valeur marchande), alors que pour ces mêmes années, les cotisations des patrons et des travailleurs ont totalisé $6,590 millions.

qui lui a été consenti,(6), sous forme d'obligations ou autres, par une institution financière. C'est donc dire que les capitalistes qui emruntent des fonds de pensions font des profits avec ces emprunts.

Plus concrètement, voici comment les actifs des caisses de retraites(7) servent les intérêts de la classe capitaliste:

1. Ils font des prêts, sous forme d'obligations, aux industriels et aux gouvernements.

Les placements en obligations représentent encore la part la plus importante des placements des régimes de rentes, soit 53% de leurs actifs totaux. Là-dessus, plus de $1.7 milliards sont prêtés à des compagnies, et $4.2 milliards le sont aux différents niveaux de gouvernements.

Ici toutefois, il importe de faire une distinction entre les fonds de pensions des travailleurs du secteur public et ceux des travailleurs à l'emploi des compagnies privées; en effet, sur le total des obligations des compagnies achetées par les fonds de pensions,71% le sont par les seconds. Par contre, ceux-ci ne détiennent que 29% du total des obligations gouvernementales et municipales, qui elles sont achetées par les premiers. De ces faits, on peut déceler une certaine division des tâches, en ce sens que les gouvernements utilisent surtout les caisses de retraites de leurs propres employés pour se financer, alors que l'industrie capitaliste fait de même avec les siens.

Du côté industriel, on sait que ce sont surtout les monopoles,ou du moins les compagnies importantes, qui entretiennent des régimes supplémentaires de rentes. De même, ce sont ces compangies qui peuvent bénéficier des plus gros emprunts sous forme d'obligations. Ce dont donc surtout les monopoles qui profitent des fonds de pensions comme source de prêts à long terme.

2. Dans les cas de prêts hypothécaires (environ $1,3 milliards) consentis pour la constuction et l'achat de maisons unifamiliales, ou d'usines, ce sont encore les diverses fractions de la bourgeoisie qui en profitent. Il en est de même pour les investissements en immeubles($49 millions seulement).

3. Il en est de même pour les prêts à court terme (moins d'un an) que les compagnies capitalistes, entre autres les compagnies de finance, utilisent constamment afin de payer immédiatement une dette (ou dans le cas des compagnies de finance, consentir de nouveaux prêts à la consommation) qui ne sera couverte que par les rentrées de de la fin du mois, pour effectuer des changements mineurs imprévus dans leurs usines, des réparations, etc...

4. Quant aux placements en actions, leur utilité pour la classe capitaliste peut à première vue paraître moins importantes que les 3 autres formes. Disons tout d'abord que les fonds de pensions en fiducie, avec un total de $3 milliards détenus au Canada ($2.4 milliards) et à l étranger ($674 millions), sont parmi toutes les institutions financières, les plus gros investisseurs en actions,

6. Les dividendes d'actions privilégiées peuvent être considérés comme un intérêt. Pour ce qui est des actions ordinaires, nous y reviendrons plus loin.

7. Les chiffres qui suivent ne concernent que les fonds de pensions "en fiducie" et laissent de côté les quelques $4 milliards administrés par les compagnies d'assurances.

dépassant même les fonds mutuels (du moins en 1970), dont c'est pourtant la spécialité. En effet, les fonds de pensions détiennent environ le tiers du total des actions détenues par toutes les institutions financières canadiennes (environ 10% du marché total en 1966) (8)

Comparativement aux U.S.A toutefois, où les fonds de pensions placent entre 60% et 80% de leurs actifs en actions, les fonds canadiens ne leur accordent que 27.5% de leur portefeuille, proportion qui augmente toutefois d'une année à l'autre. Mais ici encore,il faut faire la distinction entre les fonds qui couvrent les employés des gouvernements et ceux du secteur privé; ces derniers, en effet placent environ 34% de leurs actifs en actions. Ce sont eux qui effectivement font progresser la tendance vers ce type de placement.

Si les placements en actions ordinaires (qui représentent la majorité, contrairement aux placements en actions privilégiées) ne peuvent au même titre que les obligation ou autres prêts, généralement être considérés comme une nouvelle injection de capital dans les compagnies, ils n'en présentent pas moins des avantages fort importants pour la classe capitaliste:

a- Du fait que les fonds de pension ont de plus en plus tendance à acheter les actions, ils contribuent à gonfler,ou du moins à stabiliser, les prix de ces actions, donc à présenter une saine image financière des compagnies dont ils possèdent des titres; et ainsi à leur garder la confiance des autres institututions lorsque viendra pour elles le temps d'emprunter. Emettre de nouvelles actions leur sera aussi plus facile.

Ainsi ils contrecarrent l'action des spéculateurs, dont le but est de faire des gains dans la plus courte période de temps possible; et particulièrement les gros spéculateurs tels les fonds mutuels, qui réagissent rapidement aux changements de prix des actions, et qui en conséquence ont tendance à provoquer et à exagérer de tels changements. Le fait que depuis 10 ans les fonds de pensions n'ont pas gagné un sou sur leurs transactions boursières (ils ont au contraire perdu $6 millions) illustre bien cela.

b- Les fonds de pensions n'achètent pas les actions de n'importe quelle compagnie. En 1966, 50% de leurs portefeuilles étaient placés dans 16 compagnies, et 33% dans les 10 suivantes:ALCAN, Bell, C.P.R., Dominion Foundries and Steel, Imperial Oil,INCO, Moore Corp, Noranda, Stelco, Union Gas. (9).

Comme liste de monopoles,ce n'est pas si mal.

C'est la position de ces monopoles que les fonds de pension contribuent à consolider. Ces monopoles ouvrent toutes grandes leurs portes aux caisses de retraites qui désirent en acheter des actions, car en retour ils y voient une source d'emprunts fort importante.

En définitive, on ne peut qu'en arriver à la conclusion que, par leurs divers types de placements, les fonds de pensions servent d'abord les intérêts de la classes capitaliste, et plus particulièrement de la fraction la plus puissante à l'intérieur de cette classe, soit

8. C.F. THE SUPPLY OF,AND DEMAND FOR,CANADIAN EQUITIES. A study commissionned by the Toronto Stock Exchange, prepared by Professor G.R. Conway, SEPT. 1968.

9. C.F. THE SUPPLY OF.....(op.cit.)

celle qui se retrouve à l'intérieur des monopoles, Parce qu'ils constituent une source importante de capitaux, et que ceux-ci sont d'abord et avant tout utilisés par les monopoles, ils favorisent donc une concentration de plus en plus grande du pouvoir économique une accumulation qui tend à s'accroitre continuellement à l'intérieur des mains d'un groupe restreint de capitalistes.

LES INTERETS DES ADMINISTRATEURS DES FONDS DE PENSIONS.

Ces administrateurs étant pour la plupart des grosses institutions financières capitalistes (trusts et compagnies d'assurance), leurs intérêts ne sont pas opposés à ceux des monopoles industriels; au contraire, puisque ces monopoles ne pourraient exister sans eux, et réciproquement. C'est pourquoi des liens étroits s'établissent entre les unes et les autres de telle sorte que chacun puisse y trouver profit. Ainsi, existent des groupes de compagnies, de banques, de compagnies d'assurances et de sociétés de fiducie qui entretiennent entre elles des relations privilégiées.

Par exemple, on sait que la Banque de Montréal, la Sun Life et la Royal Trust forment avec des compagnies comme ALCAN, C.P.R., C.I.L. Bell Telephone, International Nickel, et autres un réseau d'intérêts particulièrement étroit. Il en est de même pour les autres banques, sociétés de fiducie et compagnies d'assurances avec d'autres monopoles industriels.

Or, on sait que les fonds de pensions sont pour la plupart administrés par les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurances. On est donc en mesure de s'attendre à ce que les actifs qu'elles administrent au nom des caisses de retraites soient prêtés ou investis principalement à l'intérieur des comoagnies qui leur sont reliées.

Par exemple, parmi les plus gros investissements en actions ordinaires (et en obligations) des caisses de retraites administrées en commun par le Royal Trust on retrouve les suivants: INCO: $8.8 m. ($½ m.); ALCAN: $4 m. ($½ m.); Bell Canada: $4m ($2 m.); C.P.R.: $3.5 m; Banque de Montréal: $4.5 m. (10)

Parmi les actions, on sait qu'au moins celles D'ALCAN étaient en baisse; en effet, elles ont payés des dividendes de $1.00 chacune contre $1.20 en 1970. Or à la fin de 1971, la caisse commune de Royal Trust avait dans son portefeuille 106,000 actions de plus qu'à la fin de l'année précédente. Comme nous le disions plus haut, cet achat a probablement contribué, selon des limites bien étroites toutefois, à ce que la valeur des actions d'ALCAN ne baisse pas trop et à stimuler la confiance des prêteurs pour le long terme.

Ce que nous venons de voir dans le cas des actions et obligations s'applique aussi aux prêts à court terme.

Ces intérêts communs que partagent les monopoles et les administrateurs de fonds de pension expliquent pour une bonne part le reproche qu'on adresse souvent à ces derniers quant à leur mauvaise administration. En effet, les analystes financiers s'accordent souvent pour dire que les fonds de pension ne produisent pas suffisamment de revenus par rapport à leurs placements, et que par conséquent, les contributions que leur versent les employeurs grugent encore trop les profits de ces derniers.

10.Trust Royal: "Fonds de placement classifiés pour Caisses de retraite"; Rapport Annuel (31/3/71).
Les montants entre parenthèses désignent les placements en obligations; les autres indiquent la valeur des actions détenues.

C'est vrai, mais jusqu'à un certain point seulement: car pour les monopoles le plus important n'est pas tellement de minimiser les dépenses à court terme, mais plutôt de s'assurer des sources sûres de capitaux où ils pourront puiser au besoin; les trusts, entre autres par les fonds de pension dont ils ont la garde, constituent une de ces sources. C'est, entre autres, la raison pour laquelle ALCAN a confié les caisses de retraite de ses travailleurs au Royal Trust, même si elle savait que ce sont les sociétés de fiducie qui en général en sont les pires administrateurs, c'est-à-dire ceux qui font les plus grosses pertes sur leurs transactions boursières, et ceux dont les revenus de placements sont les moins élevés par rapport aux actifs investis (0.9% en moyenne de moins que les fiduciaires particuliers et les sociétés de caisses de retraites).

Quant aux trusts eux-mêmes, le fait de se voir confier les fonds de pensions des compagnies industrielles leur procure aussi des avantages financiers fort importants:

-D'abord des honoraires dont la somme n'est pas à négliger; en 1970 par exemple, le Royal Trust a ainsi retiré plus de $2.9 millions.(11)

-En second lieu, les liens ainsi créés les assure de débouchés intéressants non seulement pour les sommes qu'ils administrent au nom des fonds de pensions, mais aussi pour leurs propres capitaux qu'ils peuvent directement investir en actions de ces compagnies, donc leur donner une partie du contrôle sur les monopoles; ou encore, ce débouché peut simplement consister en prêts directs à court ou à long terme (sans passer par les émissions d'obligations publiques), prêts dont les intérêts vont augmenter leurs profits. (Par exemple, le Royal Trust, encore une fois, se lance de plus en plus dans le domaine du prêt à court terme).

-Enfin, les 44 compagnies de fiducie canadiennes n'ont évidemment pas toutes la même importance. Par conséquent, ce sont les plus grosses qui, reliées aux réseaux financiers les plus importants, ont la garde des principaux fonds de pensions, ceux des monopoles. Par exemple disons simplement qu'en 1970 le Royal Trust gérait environ 20% du total des caisses de retraites confiées à toutes les sociétés de fiducie. (12)

Pour résumer, disons tout simplement que les actifs accumulés à l'intérieur des régimes supplémentaires de rentes servent les intérêts de la classe capitaliste, et plus particulièrement la fraction de celle-ci qui se retrouve à la tête des monopoles, du fait que ceux-ci les utilisent pour augmenter leur production et leurs profits, donc à consolider leur position de monopoles. Ils contribuent donc à la tendance générale à la concentration de la production industrielle. De plus, en favorisant les gros trusts et les grosses compagnies d'assurances, les fonds de pensions contribuent à la concentration du pouvoir financier à l'intérieur de quelques institutions de grande envergure.

Enfin, en stimulant l'établissement de liens étroits entre ces institutions financières et les monopoles industriels, ils contribuent à la concentration du pouvoir économique général (industriel et financier) à l'intérieur de groupes d'intérêts fortement intégrés.

11.C.F. Rapport Annuel 1970.

12.Selon le rapport annuel en effet, le montant total se chiffrait à $1.9 milliards, Il est dommage que les autres gros trusts ne publient pas les mêmes données; car on arriverait probablement à la conclusion que les trois ou quatre plus grosses sociétés de fiducie gèrent aux alentours de 50% ou 60% de tous les actifs.

Au bout de la ligne, ces avantages n'ont aucune commune mesure avec ceux qu'en retirent les travailleurs à leur retraite:
1970: Nouveaux actifs placés en actions, obligations, hypothèques et immeubles: $996 millions.
1970: Prestations payées aux travailleurs retraités: $377 millions.

Conclusions

Quelle orientation les militants devraient-ils donner à leurs interventions à propos des fonds de pension?

Leur travail d'agitation et de propagande devant servir à la clarification des intérêts de classes, il importe de se rappeler les conclusions générales qui ressortent du texte et qui peuvent servir de guide:

1- Les fonds de pensions servent à consolider le pouvoir de la bourgeoisie dominante (monopoliste américaine et canadienne), et accélèrent ainsi le processus de concentration du contrôle économique.

2- Pour une entreprise donnée, le fonds de pension représente un coût de production, soit une partie de la masse salariale.Cependant, il est aussi important comme imstrument servant à mettre en marche une "politique de main-d'oeuvre" (c'est-à-dire une politique d'exploitation des travailleurs) plus efficace.

3- Malgré les deux conclusions précédentes, les fonds de pensions constituent tout de même un aspect légitime des revendications économiques des travailleurs en système capitaliste.

CRITIQUE DES REVENDICATIONS SYNDICALES.

Les revendications syndicales à propos des fonds de pension sont généralement de deux ordres:

1- D'abord d'ordre quantitatif: réduction des cotisations, amélioration des prestations, abolition des cotisations...Elles sont donc habituellement avant tout défensives, c'est-à-dire visant le maintien du niveau de vie des travailleurs.

2- En second lieu, certaines revendications, souvent véhiculées par la bureaucratie syndicale, présentent un contenu réformiste ou "social-démocrate". Portant surtout sur le mode de gestion des actifs, elles empruntent diverses formulations; mais essentiellement, on peut les résumer aux quatre suivantes:

a- Faire en sorte que les fonds de pensions soient mis au service des travailleurs; par exemple, qu'ils leur consentent des prêts hypothécaires.

b- Exiger la"participation" des travailleurs à la gestion des fonds de pension.

c- Exiger que la gestion en revienne aux travailleurs uniquement.

d- Revendiquer la nationalisation des fonds de pension, c'est-à-dire que l'Etat,par l'intermédiaire de la Régie des Rentes, prenne en charge la gestion des actifs de tous les régimes supplémentaires de rentes auxquels participent les travailleurs québécois.

Ces propositions sur le mode de gestion semblent ignorer que l'objectif principal des travailleurs-gestionnaires des fonds de pension ne pourrait être autres que celui de maximiser le rendement des placements, afin de procurer aux travailleurs retraités les prestations les plus élevées possibles. Or en système capilaliste,ceci implique nécessairement des investissements dans les compagnies et institutions capitalistes. D'où l'apparition de contradictions évidentes, dont les principales conséquences seraient d'aggraver la confusion sur les véritables intérêts de la classe ouvrière ainsi que, de là, affaiblir la lutte des classes. Ces conséquences seraient d'autant plus accentuées dans les projets de "participation" où travailleurs et patrons, regroupés en comités, s'occuperaient conjointement de la gestion des fonds.

Une deuxième conséquence découlant de ces projets de modification du mode de gestion consisterait en la consolidation de la position des technocrates au sien des syndicats, ainsi qu'en leur augmentation numérique. A cause du degré élevé de spécialisation technique exigé par ce type de gestion, il leur faudrait s'assurer les services d'actuaires, ainsi que de comptables, de notaires et d'avocats additionnels. Dès lors, on risque fort de consolider le contenu réformiste des positions politiques des syndicats, contenu prôné par ces couches de la petite-bourgeoisie pour la défense de leurs intérêts de classe.

De plus, tout fonds de pension désirant modifier la composition de ses placements (par exemple consentir des prêts hypothécaires aux travailleurs) devra nécessairement exiger les mêmes conditions que toutes les autres insitutions financières oeuvrant dans le domaine; ceci, afin que les fonds demeure rentable. D'a tre part, de tels projets rencontreront des limites relativement étroites parce que les types de placements d'un fonds donné (selon ses liquidités et le rendement de ces placements à court moyen et long terme) sont en grande partie déterminés par la composition de ses membres (les âges des travailleurs actifs, et le nombre de travailleurs retraités). Par exemple, un fonds de pension dont les participants sont relativement âgés ou qui doit payer des prestations à un grand nombre de travailleurs retraités doit mettre l'accent sur des placements à moyen puis à court terme. Or les placements en hypothèques produisent des revenus à long terme...

Finalement, les projets de nationalisation véhiculent une mystification typiquement "sociale-démocrate" de l'Etat capitaliste. Selon cette conception en effet, l'Etat serait une sorte "d'arbitre objectif" plutôt qu'un instrument au service de la bourgeoisie.

QUELQUES ELEMENTS TACTIQUES

En termes tactiques, le développement de luttes sur le sujet des fonds de pension n'apparaît pas comme une bataille prioritaire.Toutefois, à l'intérieur des revendications des travailleurs concernant les fonds de pension, il importe de clarifier les intérêts en présence et de dénoncer l'utilisation qui en est faite par la classe capitaliste. De plus, dans le travail d'agitation et de propagande, on doit prendre position par rapport aux revendications mises de l'avant par la direction syndicale pour démontrer le caractère illusiire de revendications visant à modifier ou à se réapproprier la gestion des fonds de pension dans le contexte actuel.

Par ailleurs, des revendications portant sur le dévoilement de toutes les données pertinentes concernant un fonds de pension (composition du porte-feuille de placements, l'actif, composition des membres...) peuvent s'avérer positives. Et ceci dans la mesure où

ces renseignements peuvent faire échec aux trucs financiers utilisés par les patrons aux dépens des travailleurs (lors des négociations par exemple); il faudra aussi qu'on les traduise au moyen d'analyse produites dans le but de clarifier le processus de développement du capitalisme ainsi que les mécanismes de l'exploitation des travailleurs.

Certains types de revendications (comme par exemple un taux unique de prestations pour tous les travailleurs à la retraite) peuvent aussi favoriser le développement de la solidarité parmi les travailleurs.

Mais en fin de compte, il faut retenir que les revendications à propos des fonds de pension, comme d'ailleurs toutes les revendications économiques des travailleurs, ne peuvent qu'avoir une importance tactique dans la lutte des classes. Elles n'auront aucun sens révolutionnaire (contribution au développement de la conscience de classe, de la combattivité et de l'organisation politique des travailleurs) si on les avance indépendamment d'une analyse de l'ensemble des conditions objectives (et subjectives) prévalant à l'intérieur du lieu de travail.

Ce texte est extrait d'un document produit par des militants du Centre de Recherche et d'Information du Québec. On peut y référer pour des informations plus complètes.
CRIQ, Notes sur les Fonds de Pensions, Janvier 1973
Adresse: 3861 St-Denis, Montréal.

SOURCES DE DONNEES

Tous les chiffres concernant les actifs et leur mode de placement, de même que ceux qui concernent le nombre de régimes, leur mode d'administration ainsi que le nombre de travailleurs participant aux fonds de pensions au Canada sont tirés de:

STATISTIQUE CANADA : catalogue 74-201, annuel: Régimes de pensions en fiducie, statistique financière 1970. (Cette publication annuelle paraît au moins deux ans en retard, ce qui explique que nous n'avons pas de chiffres plus récents que ceux de 1970).

Les statistiques concernant le Québec sont pratiquement inexistantes. Une seule publication est actuellement disponible, et c'est là qu'on a puisé les quelques renseigenements fort partiels concernant le Québec:

REGIE DES RENTES DU QUEBEC: Régimes supplémentaires de rentes -- caractéristiques et participation (1970). Cette publication vient de sortir et n'existe pas pour les années antérieures.

Quelques autres données ont été ramassées dans:

STATISTIQUE CANADA: 74-505 (1960) Pension Plans Non-Financial Statistics (occasionnal)
74-506F (1965) Enquête sur les régimes de pensions (hors série).

LE 4e CONGRES DU PQ

un programme pour le développement d'une bourgeoisie nationale

Le 4e Congrès national du Parti Québécois avait pour but de procéder "à une remise à jour complète du programme politique du Parti afin de pouvoir offrir aux Québécois, lors des prochaines élections générales,un programme de gouvernement sérieux réalisable et répondant aux besoins les plus fondamentaux de la population".(Jacques Genest, conseiller au programme).

Ce sont évidemment des mobiles "honnêtes" qui ont guidé la plupart des délégués au cours de ce congrès.Mais il s'agit d'une honnêteté susceptible d'induire gravement en erreur tant les militants péquistes que les travailleurs québécois qui seraient portés à appuyer le P.Q., croyant que ce parti permettrait de franchir une étape importante pour le Québec. L'étape que le P.Q. permettrait de franchir aurait une importance indéniable, mais il s'agit de voir pour qui,pour quelle classe sociale.

L'idéologie, l'organisation et la pratique du P.Q. n'ont rien à voir avec celles d'un parti révolutionnaire de la classe ouvrière:les dirigeants du P.Q. n'ont d'ailleurs jamais avancé une telle affirmation. L'ambiguité vient plutôt de deux sources différentes: d'une part, certains politiciens et commentateurs particulièrement réactionnaires qui persistent à maintenir l'image d'un P.Q. assimilé au FLQ, à l'agitation et à la révolution sanglante; d'autre part,la "gauche" du P.Q., la tendance social-démocrate, qui prétend que les aspects progressistes du P.Q. ouvrent la porte à un changement potentiellement révolutionnaire. Comme quoi "l'opportunisme 'honnête' est peut-être le plus dangereux de tous" (Engels) puisqu'il privilégie la démocratie bourgeoise où exploiteurs et exploités seraient "égaux" grâce à un socialisme technocratique perpétuant l'existence d'un prolétariat dominé.

En termes de forces politiques organisées,c'est le P.Q. qui joue actuellement le rôle déterminant dans la lutte nationale. Une analyse du 4e Congrès nous amène à retenir deux points principaux pour mieux évaluer ce rôle:
1- Le P.Q. instrument pour développer une bourgeoisie nationale.
2- Le rapport de forces à l'intérieur du P.Q.

Rappel des congrès précédents

Depuis sa fondation, le MSA-PQ a connu quatre congrès. En avril 1968, le premier programme de base du MSA était l'oeuvre d'anciens membres du Parti Libéral. Le congrès d'octobre 1968 amène de nouvelles forces politiques à participer à l'élaboration du programme; il s'agit essentiellement des membres du Ralliement National (créditistes) et d'une certaine gauche éparse (intellectuels, comédiens, animateurs, étudiants). En octobre 1969, le P.Q. compte 25,000 membres; le parti est devenu provincial et moins montréalais; Jacques Parizeau vient d'y faire son entrée. Le programme prend un contenu très technocratique. De plus, la perspective d'élection prochaine impose certains freins à la gauche. Le 3e congrès (février 1971) avait été prévu comme un congrès de "radicalisation", en raison du fait que l'appui électoral le plus important était venu des comtés "populaires" plutôt que des comtés où la petite et la moyenne bourgeoisie est plus forte et aussi parce que la crise d'octobre 1970 avait permis d'identifier plus clairement les rapports de force. Ce qui en est sorti a été davantage des décisions administratives et une volonté de remettre à jour le programme, dans le but d'étendre à tout le parti "l'énergie du second souffle".

Comment l'adoption du programme et ses orientations fondamentales contribuent au développement d'une bourgeoisie nationale

Lors du 4e congrès, du 23 au 25 février 1973, le P.Q. compte 62,000 membres; provenant de 108 comtés, les 1,207 délégués passent studieusement à travers quelques centaines de pages de documentation et près de trente heures de délibérations.

La remise à jour du programme a permis l'adoption de certaines mesures considérées comme radicales et visant à "civiliser le capital" à privilégier le capitalisme d'Etat et les coopératives et à promettre aux travailleurs des avantages immédiats importants. En raison de leurs orientations fondamentales, ces mesures, en plus des autres aspects du programme (institutions financières, planification), sont destinées à contibuer au développement d'une bourgeoisie nationale québécoise.

Certains des aspects particuliers de ce programme réformiste constituent justement des outils privilégiés pour développer cette fraction de bourgeoisie qui prétend défendre les intérêts de l'ensemble de la nation, qui propose de prendre le pouvoir et s'engage à ce qu'un gouvernement du Parti Québécois exerce le pouvoir de façon honnête et efficace et que par la concertation de toutes les "compétences" québécoises, il soit possible de moderniser, de rationaliser le développement économique. Signalons que certains propos de Robert Bourassa ne s'éloignent guère de cette approche:

> "*Gouverner, c'est bâtir un nouvel ordre économique et social, en s'inspirant des conceptions les plus modernes de l'efficacité et de l'équité* " (1)

Des rapprochements de cet ordre pourraient être multipliés,sans vraiment démontrer autre chose que la fourberie des déclarations politiques faites par les vieux partis: cela peut aussi nous amener à poser la question suivante: comment un parti dont le programme présente des aspects nettement social-démocrate, peut-il assez souvent être perçu comme "un vieux parti comme les autres"?

L'image opposée, celle du "parti proche des travailleurs", n'en est pas moins présente; cette double image ne découle pas, à priori d'une analyse rigoureuse du programme mais elle illustre assez bien la position officielle du parti sur la question de la lutte des classes: la libération collective dans l'intérêt de *tous les Québécois*, en passant sous silence toute véritable distinction de classes.

Le dernier congrès a quand même adopté une résolution qui vise à "fonder la politique économique sur des objectifs humains et sociaux et, à cette fin, établir un système économique qui éliminera toute forme d'exploitation des travailleurs et répondra aux besoins réels de l'ensemble des Québécois plutôt qu'aux exigences d'une minorité économique favorisée". Il s'agit là d'une des résolutions importantes du congrès et plusieurs délégués y voient la définition d'un socialisme acceptable. En pratique, il s'agit davantage de la définition d'un nationalisme social. L'opposition face à une telle résolution tenait surtout à l'opportunité de l'inclure dans un programme électoral.

> *"Il ne faut pas jouer sur les mots:'éliminer tout forme d'exploitation des travailleurs', ça veut dire éliminer le capitalisme,éliminer la propriété privée des grandes industries et établir un socialisme égalitaire. Je suis un socialiste, et depuis longtemps, mais je dis qu'il y a une profonde ambiguité dans l'esprit de mes amis délegués qui veulent mettre le socialisme dans le programme du Parti Québécois. D'une part,ils veulent mettre la formule classique qui est une définition du socialisme, et d'autre part, ils veulent que toutes les énergies du parti et surtout celles du secteur programme, soient canalisées en vue du succès de la prochaine campagne électorale. Or il est possible de faire l'indépendance et il est possible de construire un socialisme québécois dans un Québec libre. Mais je vous soumets qu'il n'est pas possible de faire les deux en même temps. Le temps presse et il y a malheureusement pas assez de socialistes au Québec pour faire l'indépendance. Si nous voulons l'indépendance,il faudra la faire avec une population qui n'est pas socialiste. Pour ma part,je la veux l'indépendance,indépendamment du socialisme, et parce que je crois que, sans l'indépendance, il n'y aura jamais de socialisme québécois. Pour le moment, si nous voulons l'indépendance,il nous faut un programme électoralement rentable; le thème du socialisme n'est pas électoralement rentable à l'heure actuelle, c'est une prière..."* (2)

---

1) *Robert Bourassa, in Le gouvernement Bourassa deux ans après, 1972*

2) *Gui Caron, Westmount.*

Cette argumentation ayant été rejetée,il apparaît assez clairement, que pour bon nombre de délégués et de membres du Parti québécois,le socialisme est maintenant inclus au programme du parti. Mais c'est un "socialisme" qui ne modifie pas fondamentalement les bases du mode de production capitaliste; c'est un "socialisme" où l'Etat devient un grand entrepreneur contrôlant une partie importante du secteur financier et soutenant le développement d'entreprises coopératives.

L'héritage de la révolution tranquille

Comment mieux développer une bougeoisie financière qu'en créant une banque centrale du Québec, principal agent financier du gouvernement, en élargissant les attributions de la Caisse de dépôt et de placement qui pourrait gérer toutes les caisses de retraite et accentuer son rôle de fournisseur de capitaux au développement industriel. Il s'agit,en pratique de faire fructifier l'héritage de la révolution tranquille.Certains résultats tangibles de cette période (technocratie,Hydro-Québec, entreprises d'Etat) devraient être suffisants pour éliminer toute illusion sur les vertus du capitalisme d'Etat comme instrument de libération de la classe ouvrière.

L'exemple de Michel Bélanger, actuel président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, est une illustration fort significative du rôle de l'Etat dans le développement d'une bourgeoisie nationale. Michel Bélanger a été un des premiers hauts-fonctionnaires recrutés par le gouvernement Lesage en 1960; il a d'abord été affecté à la direction générale de la planification, avant de devenir sous-ministre des Richesses Naturelles où il a été un des artisans de la nationalisation des entreprises hydro-électiques. Ensuite, il devient sous-ministre de l'Industrie et du Commerce;en 1970 il est nommé président du Conseil du Trésor. Et en 1972,c'est le couronnement de sa carrière, à 43 ans, avec la présidence des deux bourses.

Pour le P.Q., les entreprises coopératives représentent un autre secteur-clé dont le développement passé aurait empêché les Québécois de"sombrer dans l'insignifiance économique la plus totale"; mais le développement de ce secteur démontre surtout qu'il a favorisé directement la promotion d'une petite et d'une moyenne bourgeoisie financière et industrielle dont le progressisme est loin d'être évident mais dont l'antisyndicalisme crève souvent les yeux; qu'on se rappelle les grèves à la Caisse pop de Duberger et à la Chaîne coopérative du Saguenay, à St-Bruno.

A l'intérieur d'un système économique capitaliste, et même dans un système "mixte", l'expansion des entreprises coopératives est soumise eux exigences de la concurrence et le souci de réaliser des surplus d'opération, d'effectuer des placements rentables s'avèrent diamétralement opposés à la participation déterminante de l'ensemble des sociétaires et à l'autogestion des travailleurs. En s'insérant ainsi dans le jeu capitaliste, les dirigeants d'entreprises coopératives, en dépit de leurs professions de foi envers le coopératisme, deviennent objectivement les alliés du grand capital et de la bourgeoisie.

Les investissements étrangers

Un autre chapitre important du programme est celui du code d'investissement qui distingue trois catégories d'insertion du capital étranger. "Quand nous serons vraiment chez nous..." le capital étranger ne sera exclus que dans certains secteurs vitaux (radio,TV,imprimés) et dans les secteurs industriels où le comportement des entreprises n'est pas conforme à l'intérêt public (sidérurgie primaire) La deuxième catégorie permettra une participation minoritaire (moins de 49%) et variable selon les secteurs; ces secteurs sont les services publics, les secteur financier et l'industrie manufacturière quand la capacité de production, le personnel technique disponible et l'expérience acquise permettent la constitution de groupes majoritairement québécois, par exemple l'outillage de communication et le matériel électrique. La troisième catégorie permettra une participation étrangère majoritaire (jusqu'à 99%) dans les secteurs qui n'ont aucun effet réel sur l'orientation de l'économie, qui dépendent trop largement des marchés extérieurs pour l'écoulement de leur production où le Québec ne jouit pas d'une position concurrentielle ou qui relèvent d'une technologie inexistante au Québec. Dans cette troisième catégorie, il est prévu que les entreprises devront employer une majorité de cadres québécois. En somme, là où il y aurait eu lieu d'adopter des mésures nettement antiimpérialistes, le P.Q. vise essentiellement à aménager le statu quo en favorisant l'embauche de cadres québécois.

Les bonbons pour les travailleurs

Enfin, ces aspects du programme favorisant le développement d'une bourgeoisie nationale, ont comme pendant une série de mesures promettant des avantages immédiats aux travailleurs: salaire minimum à $2.50 l'heure, revenu minimum garanti,vacances annuelles de quatre semaines, étapes progressives pour l'exercice du "pouvoir des travailleurs" dans les entreprises, négociations par secteurs (ce qui signifie l'institutionnalisation et la rationalisation des rapports capital-travail), politique de logement, de loisirs, etc...Toutes ces mesures par lesquelles le P.Q. entend améliorer la qualité de vie des Québécois sont indispensables dans un parti où l'hégémonie est exercée par la petite et la moyenne-bourgeoisie; ces classes doivent à tout prix aller chercher l'appui de la classe ouvrière afin de prendre le pouvoir lors d'une élection.

Comment s'exerce l'hégémonie

Trois jours de congrès ne peuvent, pris isolément, donner une idée complète sur la façon dont s'exerce l'hégémonie au sein du P.Q.Mais on y trouve des indices majeurs qui, s'ajoutant à d'autres observations, révèlent le caractère fondamental de la direction du Parti Québécois et des tendances qui s'y manifestent.

Ce caractère fondamental est relié au développement et à la présence très active, au sein du P.Q. d'une moyenne et d'une petite bourgeoisie idéologiquement consciente et conséquente. Sous cet aspect, la fiche socio-économique des délégués au 4e congrès fournit des données éterminantes. On voit, par exemple que 79.4% (79.1% en 1971) des délégués proviennent des trois groupes occupationnels suivants: professionnels, administrateurs: 18.5%; professeurs,étudiants:34%; cols blancs, services, fonctionnaires: 26.9%. Sur le plan ues revenus, 63.6% des délégués gagne plus de $7,000. par an, et 67.8% ont fait des études collégiales ou universitaires. (3)

Par rapport à la composition de classe de l'ensemble des membres du P.Q., les données disponibles avant les élections d'avril 1970 indiquent que 67% des membres provenaient des trois groupes occupationnels dominants mentionnés plus haut.

3) Source: fiche socio-économique des délégués au congrès du PQ 73.

Rien n'indique que des modifications majeures se soient produites au niveau de la composition de classe de l'ensemble des membres.(4)

Deux observations majeures doivent être faites en ce qui concerne les rapports entre les éléments locaux, nous entendons ici les délégués, et la direction. D'une part, ces éléments locaux font preuve d'une bonne marge d'autonomie, en ce sens qu'on retrouve maintenant en force, au sein du P.Q., des fractions importantes de la moyenne et de la petite bourgeoisie dont l'idéologie prend forme de façon structurée et consciente, et dont la pratique se révèle très conséquente. Si bien que dans les ateliers du congrès, la présence de membres de l'exécutif n'a pas été vraiment déterminante, pour le bonne raison que dans la très grande majorité des 33 ateliers, l'orthodoxie était fort bien défendue.

D'autre part, il ne s'agit pas pour autant d'unanimité; au contraire les orientations politiques individuelles des membres du P.Q. présentent un éventail assez large. Les contradictions qui en résultent sont colmatées par le sentiment d'urgence - le thème du 4e congrès était: "Québécois, le temps presse" - à se donner un programme rentable en vue des prochaines élections. Ce choix politique, la volonté de s'organiser pour prendre le pouvoir plutôt que de provoquer des déchirements au sein du parti, s'avère juste dans une perspective électoraliste à court terme; mais c'est aussi un choix qui détermine la nature des rapports entre la direction et les éléments locaux.Par exemple, lorsqu'une résolution est jugée "électoralement non vendable" par des dirigeants du parti, il leur sera relativement facile de la faire rejeter en étayant leur argumentation par le fait que c'est farfelu et que les aspirations des travailleurs ne peuvent être correctement exprimées par des intellectuels qui s'improvisent leur porte-parole. Par ailleurs, il faut voir de quelle façon sont congratulés certains autres intellectuels lorsqu'ils annoncent leur adhésion au P.Q.; ne pensons qu'à Claude Morin, ancien sous-ministre des affaires intergouvernementales, et à Marc Johnson, fils de l'ancien premier ministre Daniel Johnson. L'accent sur l'individualisme et l'élitisme est une attitude propre aux partis bourgeois et le P.Q. ne fait pas exception à la règle. Une autre attitude, celle-là particulière au P.Q., est cette espèce de messianisme qui fait considérer que la marche vers l'indépendance est un phénomène irréversible. Ce messianisme est une caractéristique dominante du nationalisme traditionnel au Québec; c'est sans doute ce qui amène Camille Laurin à dire, au début du Congrès: "Notre mission est de dire aux Québécois qu'ils ne ressemblent pas aux pantins, aux colonisés qui les dirigent;...qu'ils sont à la veille de réaliser le rêve que leurs pères ont tous entretenu dans le secret de leur âme."

Enfin, comment s'exercent et s'exercera l'hégémonie avec l'exécutif actuel qui comprend quatre nouveaux membres? Deux de ces membres sont considérés plutôt progressistes: Mme Rose Gélinas, du comté de St-Maurice, et Gilbert Paquette, nouveau conseiller au Programme, que René Lévesque félicitait à la fin du congrès comme "un homme soucieux d'orthodoxie et il l'a prouvé à nos dépens". Les deux autres "nouveaux" sont Mme Isablele Fecteau et Claude Morin. Les rapports de cet exécutif avec la base ne seront guère modifiés, en ce sens que le rôle de direction du Parti québécois est envisagé d'une façon fort technocratique. A titre d'exemple, un amendement aux statuts présenté par l'ancien exécutif et adopté en plénière, prévoit que l'exécutif "prépare chaque année un CHEMINEMENT CRITIQUE COMPLET des activités du Parti dont les différents programmes et projets intégrant les fonctions et mandats des actuels comités et le propose au Conseil national pour discussion et approbation".

4) Données compilées par le PQ et reprises dans "Travailleurs québécois et lutte nationale".

Les tendances "progressistes" au sein du PQ

Jusqu'à présent, les éléments "progressistes" au sein du P.Q. ont presqu'automatiquement été rangés dans le clan des participationnistes. La montée d'une nouvelle tendance dite "syndicaliste" incite à reconsidérer ces termes et à voir ce que recouvrent ces notions. En schématisant l'approche, on est amené à considérer les participationnistes comme les représentants d'une tendance à la fois utopiste et démagogique. Utopiste parce qu'elle pense pouvoir changer le P.Q. en parti populaire sans tranformer fondamentalement le programme, et démagogique parce qu'elle camoufle la nature de classe réelle du parti dont toute la politique va à l'encontre d'un enracinement véritable dans la classe ouvrière.

LES PARTICIPATIONNISTES

La base première de la tendance participationniste repose sur une volonté de démocratiser les structures et le mode de gestion du parti en se référant au schéma de démocratie libérale classique. Or, comme le soulignait un militant dans MOBILISATION #5:"si dans la société globale, ce schéma ne sert en définitive que de justification idéologique à la domination de classe par celle au pouvoir, il y a fort à parier qu'un phénomène analogue réapparaisse au niveau du parti et que la machine du parti travaille objectivement au service des intérêts d'une couche sociale particulière".

En termes directs: à quoi sert la tendance participationniste à l'intérieur d'un parti nationaliste prônant le capitalisme d'Etat et favorisant la constitution d'une bourgeoisie autochtone, sinon à camoufler les intérêts de classe du parti, à charrier l'image d'un nouveau style de politique, d'un nouveau type de parti et à redorer le blason de la démocratie, éléments qui heurtent brutalement la conception des moeurs électorales et laissent croire à des changements profonds?

N'est-il pas, d'autre part, fort rentable électoralement de pouvoir contrôler ces éléments "participationnistes" qui servent de caution "gauchisante" au parti, tout en étant assuré qu'ils ne menacent en rien l'hégémoni de la direction nationale et ne modifient guère les politiques de fond du parti: mâter les radicaux et les aventuristes, n'est-ce pas déjà un peu un gage sécurisant que le PQ puisse "construire dans l'ordre un pays en ordre" selon le slogan même de Claude Morin.

Enfin, n'est-il pas précieux d'avoir une main d'oeuvre à bon marché convaincue et convaincante, capable d'assurer la propagande du parti et disponible pour mettre en oeuvre les campagnes de financement, de recrutement ou d'élections, et cela au seul prix de la participation?

Vouloir "des structures décentralisées qui permettent un contrôle réel par les membres à tous les niveaux, un exécutif national qui soit d'abord un pourvoyeur d'instruments d'éducation et d'action pour les membres, une autorité finale au congrès et au Conseil national,organe suprême du parti entre les congrès "(5) ne constitue nullement une garantie de radicalisation du parti.

La composition de classe de l'ensemble des délégués explique facilement la présence de participationnistes au sein du PQ; la forte proportion de professeurs et d'étudiants (34%) a des incidences directes sur la présence des par icipationnistes, même s'il ne s'agit pas là d'un groupe homogène. D'un côté on retrouve des éléments de la petite bourgeoisie intellectuelle et progressiste, soucieux de préconiser certaines mesures socialisantes et d'avancer des propos cohérents sur la qual té de la vie et les rapports sociaux, mais sans toutefois

5) André Larocque, 3e congrès-PQ

remettre le système économique en question; de l'autre coté on retrouve à la fois des intellectuels petits-bourgeois et des travailleurs qui croient possible de changer le PQ de l'intérieur par la simple force du jeu démocratique et de faire en sorte qu'il s'enligne éventuellement sur les intérêts de classe des travailleurs, ou encore que l'accesion du PQ au pouvoir et la déclaration de l'indépendance sont indispensables à l'instauration du socialisme. Au congrès la stratégie qu'ils ont adoptée a été de mettre l'accent sur les ateliers sociaux et culturels, laissant aux mains du "national" les enjeux économiques déterminants.

LES SYNDICALISTES

Ce groupe n'est certes pas aussi identifiable et aussi large que les participationnistes, quoiqu'étant fréquemment les alliés de ces derniers, et partageant souvent des opinions aussi, sinon plus, progressistes, les syndicalistes se distinguent, semble-t-il, par leur soutien à un certain centralisme et un partage des fonctions selon les compétences qui se rapproche de vues étroitement technocratiques. Se faisant constamment les porte-parole et les défenseurs des travailleurs ils n'en respectent pas moins intégralement les positions du parti. La tendance syndicaliste semble surtout rallier des cadres syndicaux qui dans plusieurs cas, sont ou ont été présidents de comté ou encore se retrouvent dans les rangs "influents" du parti. Au même titre qu'un fort contingent de participationnistes sert de caution de gauche au PQ, la tendance syndicaliste cherche à projeter dans les milieux syndicaux l'image d'un parti lié aux intérêts des travailleurs.

Les exemples les plus typiques sont ceux de Jean Gérin-Lajoie, directeur des Métallos (FTQ), et de Michel Bourdon, président de la Fédération Nationale du Bâtiment et du Bois (CSN). Peu après le congrès, Gérin-Lajoie a littéralement fait l'éloge du PQ, lors d'une entrevue à l'émission PRESENT, où il a indiqué que le programme serait diffusé par le Syndicat et qu'aucun parti n'avait présenté des positions aussi cohérentes pour les Québécois. D'autre part l'intervention de Michel Bourdon, faussement enregristré au micro des défenseurs, sur la proposition d'auto-gestion est assez révélatrice. Refusant d'endosser la position de l'assemblée générale qui avait adopté cette proposition il reprend en partie le discours de Lévesque disant non pas qu'il est suicidaire d'adopter une telle position, mais plutôt que les travailleurs n'y sont pas prêts et qu'on instaure pas l'autogestion par décrêts ou résolutions votées en congrès. Ne serait-ce pas davantage la bourgeoisie naissante et les socio-démocrates qui ne seraient pas prêts pour l'autogestion, ceux-là même qui ont instauré "par décret" en congrès des mesures comme la négociation sectorielle, et qui ont adopté la mise en place de structures permettant d'asseoir leur pouvoir de future classe dirigeante? Ainsi, les syndicalistes ont montré leur vrai rôle: celui de cheval de Troie de la future bourgeoisie nationale au sein du mouvement ouvrier.

Question nationale et lutte de classe

Sur l'importance de la question nationale, les hypothèses avancées dans le texte "Travailleurs québécois et lutte nationale" sont présentement discutées au sein des noyaux de militants. Même si le débat est loin d'être terminé autour des propositions de ce texte, nous en indiquerons les grandes lignes, à titre de points de repère pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'en prendre connaissance.

La contradiction fondamentale capital-travail, ou bourgeoisie-prolétariat, "se manifeste et se développe de manière spécifique à l'intérieur des diverses contradictions principales propres à chacune des conjonctures de chaque pays." Au Québec, la lutte nationale constitue la contradiction principale spécifique à l'étape actuelle. Dans la lutte de libération nationale, la position du prolétariat est de mener la bataille pour le droit à l'autodétermination en liant la lutte nationale à la lutte pour le socialisme et à l'édification de la solidarité internationale entre les peuples.

Au sein des classes politiquement organisées, il existe des contradictions. Les intervenants principaux pour l'oppression nationale du Québec sont, d'une part la bourgeoisie canadienne, tant pro-impérialiste que nationaliste, et d'autre part la moyenne bourgeoisie québécoise fédéraliste. A ce niveau la bourgeoisie américaine joue un rôle d'intervenant secondaire. Parmi les classes qui sont contre l'oppression nationale du Québec, il y a la moyenne bourgeoisie québécoise nationaliste, et la petite-bourgeoisie québécoise, avec ses fractions progressistes d'une part, et pro-capitaliste d'autre part. Les travailleurs québécois sont actuellement des intervenants secondaires, parce qu'ils n'ont pas d'organisation politique autonome à l'échelle nationale.

Conclusion

La direction et l'orientation de la lutte nationale menée par le PQ peuvent-elles être transformées? Comment peut-on en arriver à ce que s'exerce l'hégémonie des travailleurs dans la lutte nationale?

Les ébauches de réponses à ces questions impliquent une série de choix tactiques importants; par exemple, celui de renforcer la lutte nationale en la transformant dans le sens des intérêts de classe des travailleurs. Cette transformation ne se réalisera aucunement par l'entrée massive de militants ouvriers au PQ mais par le travail idéologique des organisations politiques locales des travailleurs.

Ce travail visera à démontrer le caractère essentiellement bourgeois de la direction et du programme du Parti Québécois, de mieux mesurer l'impact de la question nationale dans la classe ouvrière et d'évaluer son importance objective dans l'évolution de la situation politique et la formation d'un parti des travailleurs.

TEXTES MILITANTS

"Travailleurs québécois et lutte nationale", texte actuellement discuté au sein de noyaux de militants; une version définitive de ce document sera publiée d'ici quelques mois.

Lénine, "Sur les questions nationale et coloniale", aux Editions en langues étrangères, Pékin 1967. C'est un bref recueil des trois textes suivants: "La révolution socialiste et le droit des nations à disposer d'elles-mêmes", "Première ébauche des thèses sur les questions nationale et coloniale", et "Rapport de la commission nationale et coloniale" (26 juillet 1920, Deuxième congrès de l'Internationale communiste).

PANAMA

le canal qui divise un pays et unit un peuple

La rencontre du Conseil de Sécurité des Nations Unis à Panama a permis au gouvernement du général Omar Torrijos de soulever le problème de la Zone du Canal sur les lieux mêmes du conflit. D'ailleurs le choix de Panama pour le tenue de cette rencontre représente une victoire diplomatique importante pour Panama, et conséquemment une autre défaite diplomatique américaine, puisque les USA furent les seuls à s'opposer au choix de Panama.

L'arrivée de la Chine à l'ONU, ainsi que la montée d'un courant progressiste parmi de nombreux pays du Tiers-Monde face à l'impérialisme yankee ,ont modifié les rapports de force aux Nations Unis et en ce sens Washington comprend bien que la défaite au Conseil de Sécurité n'est que la première lutte d'une longue guerre pour le contrôle du Canal et de la Zone, qui représente une superficie de 559 milles carrés habitée par 50,000 personnes.

Le délégué de Panama à l'ONU, Aquilino Boyd, lorsqu'il proposa son pays pour la tenue de la rencontre du Conseil de Sécurité, déclara que "la Zone du Canal est une source de tension et cela au niveau international; conséquemment, la situation est dangereuse et possiblement explosive".

A cela le délégué américain, George Bush, répliqua que la tenue de la rencontre à Panama avait déjà donné l'occasion de lancer une campagnde de propagande "qui ne permettrait pas que le Conseil de sécurité puisse se réunir dans une atmosphère saine, et qui, de plus nuirait au déroulement de négociations bilatérales".

Ces deux déclarations sont l'aboutissement d'un long passé de négociations, de supercheries, de tension et de luttes.

Intrigues et abdication

L'isthme de Panama a toujours été convoitée par toutes les puissances navales du monde depuis 1513, soit la conquête de Vasco Nunez de Balboa. L'Espagne, la France, l'Angleterre, la Hollande et les U.S.A. ont tous tenté de s'assurer le contrôle de Panama.

En 1821, l'isthme de Panama déclare son indépendance, coupe les liens avec l'Espagne et s'intègre à la République de Colombie. Dès 1820, les USA s'intéressent à la construction d'une route inter-océanique et c'est plus précisément en 1826, lors de la première rencontre pan-américaine, qu'ils soulèvent les possibilités qu'offre Panama pour la réalisation de ce projet.

Pour les USA la question d'une route inter-océanique passant par Panama était devenue en quelque sorte une question nationale qui s'intégrait dans la politique expansionniste américaine, politique qui atteignait son apogée en 1846, après la conquête des territoires mexicains du Texas, du Nouveau-Mexique, du Colorado, du Wyoming du KAnsas et de l'Oklahoma.

C'est également en 1846 que les USA signeront le traité Mallarino-Bidlack, par lequel la Colombie accordait aux USA une série de privilèges quant à la navigation et au transport passant par l'isthme.

Une alternative efficace mais transitoire à l'existence d'un canal fut la construction, 1855, d'un chemin de fer entre Colon et la ville de Panama, ce qui provoqua de développement rapide de la côte du Pacifique aux USA.

Toutefois, en 1878, la Colombie signe le traité Salgar-Wyse qui accordait les droits de construction du canal à une compagnie française. La construction commença en 1880, sous la direction de Ferdinand de Lesseps qui, 11 ans plus tôt, avait construit le Canal de Suez.

Cependant, la compagnie française dut abandonné le projet, après avoir creusé seulement 18 milles, à cause d'un manque de fonds. Au

même moment, la Colombie et l'isthme de Panana étaient devenus le terrain de la guerre des mille jours entre les Conservateurs et les Libéraux.

Cette guerre se termina par l'intervention des Américains et par l'exécution de Victoriano Lorenzo, un patriote qui s'opposait à la construction du canal.

En position de force, les USA menacèrent d'entrepre dre des négociations directes avec la compagnies française et forcèrent ainsi la Colombie à signer le traité Herran-Hay en 1903. Cependant le congrès colombien refusa (le 12 août 1903) de l'approuver, tellement les clauses du traité étaient inacceptables.

Face à cette situation les USA et la compagnie française encouragèrent un mouvement séparatiste panaméen, qui résulta le 3 novembre 1903 en l'indépendance de Panama de la Colombie.

Deux jours après que Panama eut proclamé son indépendance, la nouvelle république était reconnu par les Etats-Unis. Sous les pressions américaines et françaises, le représentant de la compagnie française, Philippe Bunau Varilla fut nommé par Panama "envoyé spécial et ministre plénipotentiaire" à Washington, avec tous les pouvoirs pour négocier et signer des traités.

Le 18 novembre, était ainsi signé l'ignominieux traité Hay-Bunau Varilla, traité qui accordait aux USA " a perpetuité, l'usage,l'occupation et le contrôle d'une zone de terre (large de 10 milles) pour la construction, l'entretien, le fonctionnement, les tâches sanitaires et la protection d'un canal".

C'était un traité encore plus inaccptable que celui auquel le congrès colombien s'était opposé; un traité tellement onéreux que Hay lui-même devait déclaré: "Nous aurons un traité complètement avantageux, mais force nous est de reconnaître qu'il ne sera pas si avantageux pour le Panama".

En 18 jours, donc, les intrigues américaines avaient amené l'abdication complète de Panama.

"Panama, qui fut reconnut prématurément par les USA, ne possédait pas aux yeux du droit International, de droit légal pour contracter des devoirs et des obligations avec d autres Etats", a dit le Panaméen Julio Yau, spécialiste en relations internationales.

Le 15 août 1914, le navire "Ancon" effectuait le premier passage à travers le canal de 51 milles (qui ne fut inauguré officiellement qu'en 1920).

C'est vers cette époque que de nouvelles tendances commencèrent à prendre forme dans l'île.

La prise de conscience

En Janvier 1927, les USA rencontrait la première opposition alors que l'assemblée nationale panaméenne refusait de ratifier un nouveau traité. Dans l'isthme, l'on commence à étudier et discuté les traités et à réclamer le contrôle du canal par Panama. Cette nouvelle tendance se développa dans l'ensemble de la population, et en 1931 les étudiants prirent les armes à ce sujet.

Dès lors les différents gouvernements de Panama seront sans cesse soumis aux pressions du peuple qui réclame une plus grande participation panaméenne dans les affaires concernant le canal.

Le traité général de 1936 entre Panama et les USA est le premier où il soit fait mention de la souveraineté de Panama.

En 1942, à la suite d'un coup d'état parrainé par les USA, Washington se voyait octroyer une concession de 15,000 hectares additionnels dans la zone du canal ainsi que la "permission" de construire dans cette znne autant de bases militaires qu'ils le désiraient, pour toute la durée de la deuxième guerre mondiale. Après la guerre, les USA entreprirent des négociations avec le président Enrique Jimenez pour obtenir une extension de ce traité. Les travailleurs et les étudiants manifestèrent contre une telle extension et le traité fut abrogé le 22 décembre 1947.

En Mai 1958 avait lieu l'"Opération Souveraineté"; 75 drapeaux panaméens furent hissés dans la zone du Canal. L'opération fut répétée en 1959, avec cette fois un total de 100 blessés.

En Janvier 1964, il y eut plusieurs confrontations entre les troupes américaines d'occupation et le peuple non-armé. 22 panaméens furent tués et plus de 500 blessés. Les président Roberto Chiari se vit dans l'obligation de rompre les relations avec les USA et de dénoncer le massacre aux Nations Unis et à l'Organisation des Etats d'Amérique.

Les relations diplomatiques furent reprises en avril, les deux pays s'entendant "pour travailler à l'élimination rapide des sources de conflit...avec l'intention d'en arriver à une entente juste et équitable".

"Les événements de 1947 et les événements de 1964 constituèrent des manifestations d'une prise de conscience nationale d'une très grande importance, car notre peuple se fixait de nouveaux objectifs dans sa politique étrangère à l'endroit des USA" a déclaré Jorge Illueca, conseiller au ministère des relations étrangères panaméen.

Toutefois, en 1967, une commission bilatérale recommandait la signature simultanée de trois traités qui, entre autre, consentirait aux USA le droit de constuire un nouveau canal et de maintenir le statu quo dans la situation militaire de la Zone du Canal.

La lutte pour la souverainete

"Le canal est les religion
qui unit tous les panaméens".
Général Omar Torrijos.

Selon l'actuel ministre des relations étrangères de Panama, Juan Antonio Tack, les trois propositions de traités e 1967 "sont inutilisables, même comme base pour de futures négociations".

Le 5 août 1970, le gouvernement panaméen rejetait les traités proposés comme " ne contribuant pas à l'objectif de l'élimination rapide des sources de conflit".

Selon les Documents publiés par le Ministère des relations étrangères de Panama entre 1970 et 1972, il existe " sept causes principales de conflit qui originent dans les traités présentement en vigueur entre les USA et Panama". Panama réclame des modifications substan-

tielles dans ces traités. Brièvement, la position panaméenne est la suivante:

1. PERPETUITE. Un nouveau traité devra éliminer la clause de perpétuité et ne pas renouveller l'administration américaine du Canal pour plus de 22 ans. Cette administration devra donc se terminer au plus tard le 31 décembre 1994.

2. JURIDICTION. Dans la zone du Canal, les USA exercent l'administration de la justice, des forces policières, des activités commerciales et industrielles, des services publics,percep-tion des taxes, etc...
Le Panama déclare que le fonctionnement, l'entretien et la protection du Canal "n'exigent pas la juridiction d'un Etat autre que l'Etat souverain".

3. TRAVAUX. Le traité de 1936 abolissait le terme "construction". Toutefois les USA "sans consulter ou informer le Panama ont contin la mise en chantier et l'exécution de travaux importants n'ayant aucun rapport avec l'entretien, le fonctionnement et la protection du Canal".

4. PROTECTION. Le traité de 1903 accordait aux USA le droit de protéger le Canal, limitant ce droit à "l'usage de ses forces na-.ales, terrestres et policières et à la constuction de fortifications".
"Le gouvernement américain",déclare le ministère des relations étrangères de Panama," sans consulter ou informer le Panama, a construi t d'importantes installation militaires navales et aériennes dans la Zone du Canal, sans rapport avec les besoins de sécurité et de protection du Canal".
Conséquemment le Panama exige que le USA retirent leur base de comm nde du territoire panaméen.

5. LOCATION. Au début, les frais de location de la Zone s'élevait à $250,000 par année; en 1957 ces frais furent revisés à $1,930,000. montant qui fut rejeté par l'Assemblée en 1972.
De plus, e traité de 1955 forçait le Panama à accorder aux importations de la Zone une réduction d'impôt de 75%. Le pays perdit ainsi $1.5 millions uniquement en impôts non payés. Il a été estimé qu'entre 1915 et 1970 le Canal rapporta $22,000 millions dont le Panama ne reçut que $44 millions, soit 0.2%. Le Panama réclame une participation semblable à celle des USA.

6. BENEFICES INDIRECTS. A cause du canal, le Panama a perdu ses ports dans la capital et à Colon. Le pays ne peut donc pas développer d'activités productives. De plus il est confronté à un compétiteur déloyal au niveau de l'industrie et du commerce. Le Panama exige que les Panaméens occupent 85% des emplois dans la Zone du Canal et reçoivent 85% des salaires et bénéfices sociaux.

7. INTERPRETATION DES TRAITES. Selon le ministère ceci est "une source constante de conflit à cause de l'attitude inflexible des USA qui interprètent toujours les traités actuels selon leurs meilleurs intérêts et imposent par la force et le pouvoir, ses interpréations arbitraires et injustes."

Le Panama exige aussi la neutralisation total du Canal et de la Zone, afin d'éliminer toute activité militaire qui ne soit pas nécessaire à la protection du Canal.
"La lutte de Panama" a déclaré le ministre Tack "est bien plus profonde que l'obtention de certains avantages écnomiques : le Panama veut détruire une situation coloniale qui lui fut imposée et qui persiste toujours".

QUELQUES TEXTES MILITANTS...

DEUX ANNEES DE TRAVAIL AU SEIN DE LA CLASSE OUVRIERE TUNISIENNE,publication "Perspectives Tunisiennes", G.E.A.S.T., réédité par les soins de "l'Equipe du Journal", C.P. 13, Succursale N, Montréal 129 ($0.25)

Le premier bilan de deux années de travail politique vers - et au sein des ouvriers des villes tunisiennes. Le recensement et l'analyse des principales déviations qu'a connu ce travail aux plans idéologiques et organisationnels, afin de mettre à nu les conceptions erronées, leurs manifestations, leur origine et les moyens de les corriger, de manière à remplir correctement les tâches révolutionnaires de jonction avec le prolétariat et la construction du parti. Dans un contexte très différent d'étonnants parallèles avec les problèmes rencontrés par les militants québécois.

LOGEMENT ET VIE QUOTIDIENNE EN CHINE POPULAIRE (par l'association des amitiés franco-chinoises, comité du 13e arrondissement de Paris) 42 pg. Disponible à la librairie Ho Chi Minh et la librairie Progressiste.

Cette petite brochure est excellente pour donner un aperçu de la vie quotidienne des travailleurs dans les grandes villes chinoises. Elle touche à tous les aspects de la vie, tel que: logement, famille,médecins, services sociaux et coopératives, salaires, et activités politiques de quartier (comité révolutionnaire de quartier, etc) nous permettant ainsi de comparer les conditions de vie des travailleurs en société socialiste avec leurs conditions de vie sous régime capitaliste. Tandis qu'en société socialiste les conditions de vie des travailleurs sont caractérisé par la coopération, l'entre-aide, et la solidarité, par la participation à l'élaboration et mise en application des décisions les concernant-en régime capitaliste leur vie est caractériée par l'exploitation et la domination, l'isolement, la concurrence et souvent par la misère physique et morale.

Le thème qui ressort clairement de la lecture de cette brochure est que les conditions de vie des masses chinoises sont dû à leur *mobilisation idéologique et politique constante*, à leurs initiatives, diligence et détermination dans l'oeuvre de construction du socialisme. Ceci explique donc l'importance accordée en Chine à l'éducation politique des masses, à l'étude du marxisme, du léninisme et la pensée Mao-Tsé-Toung, comme moyen de *transformer l'idéologie* des gens et de lutter contre les idées bourgeoises et réactionnaires de profit personnel, de gain matériel, pour mettre de l'avant le principe de "servir le peuple" et développer le socialisme.

A la question "qu'est-ce que la pensée Mao-Tsé-Toung?" la brochure répond:"C'est d'abord, pour les Chinois, l'ensemble de leur histoire révolutionnaire, c'est la direction politique qui a permis au socialisme de vaincre et lui permet de se maintenir et se développer, c'est aussi une nouvelle philosophie, celle du prolétariat, celle se "servir le peuple". C'est actuellement, l'expression la plus avancée de la théorie marxiste-léniniste".

Cette brochure est hautement recommandée à tous ceux qui voudraient avoir une connaissance plus précise de la vie en régime socialiste. Ecrite simplement dans un style très compréhensible, elles est idéale pour le formation dans les milieux populaires.

le prochain numéro de

MOBILISATION

portera sur:

* EVALUATION DE RECHERCHES MILITANTES

* LA LUTTE SCOLAIRE A L'UQAM

* LA MORT D'AMILICAR CABRAL ET LA LUTTE DE LIBERATION AFRICAINE